
Compte de la fabrication des 800 millions en assignats, en annexe de la séance du 30 septembre 1791

Citer ce document / Cite this document :

Compte de la fabrication des 800 millions en assignats, en annexe de la séance du 30 septembre 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXXI - Du 17 au 30 septembre 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1888. pp. 690-695;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1888_num_31_1_12867_t1_0690_0000_2

Fichier pdf généré le 05/05/2020

PREMIÈRE ANNEXE

A LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1791.

Compte de la fabrication des huit cents millions en assignats.

Décrétés le 29 septembre 1790 (1).

LEUR DIVISION			NOUVELLE DISTRIBUTION		
fixée par décret du 10 octobre 1790.			fixée par décrets des 9 janvier, 6 février, etc.		
	billets.	livres.		billets.	livres.
Assignats de 2,000 livres.	200,000	400,000,000	Assignats de 2,000 livres.	150,000	300,000,000
— 500	440,000	220,000,000	— 500	440,000	220,000,000
— 100	400,000	40,000,000	— 100	500,000	50,000,000
— 90	400,000	36,000,000	— 90	400,000	36,000,000
— 80	400,000	32,000,000	— 80	400,000	32,000,000
— 70	400,000	28,000,000	— 70	400,000	28,000,000
— 60	400,000	24,000,000	— 60	400,000	24,000,000
— 50	400,000	20,000,000	— 50	2,200,000	110,000,000
TOTAUX.....	3,040,000	800,000,000	TOTAUX.....	4,890,000	800,000,000

DU PAPIER.

La rame contient 500 feuilles; elle est composée de 20 mains, et chaque main de 25 feuilles. Les assignats de deux mille livres sont deux à la feuille; ceux de cent livres et au-dessous sont trois à la feuille.

	A COURTALIN.					PAPIER ENVOYÉ A PARIS.			
	Il a été fait		Il a été détruit			Suivant lettres d'avis.		Suivant compte exact vérifié à Paris.	
	Rames.	Feuilles.	Rames.	Feuilles.		Rames.	Feuilles.	Rames.	Feuilles.
Assignats de 2,000 livres.	224	1	21	227	Assignats de 2,000 livres.	202	»	202	274
— 500	489	314	30	133	— 500	460	»	459	181
— 100	399	165	47	239	— 100	350	399	351	426
— 90	301	142	27	167	— 90	274	425	273	475
— 80	306	482	36	4	— 80	268	425	270	478
— 70	331	447	59	161	— 70	273	394	272	286
— 60	309	115	37	364	— 60	271	»	271	251
— 50	1,685	83	190	223	— 50	1,493	175	1,494	360
TOTAUX.....	4,047	249	450	18	TOTAUX.....	3,594	318	3,597	231

(1) Voir ci-dessus même séance, page 676.

DE L'IMPRIMERIE.

	M. DIDOT a reçu :		M. DIDOT a rendu imprimé :		M. DIDOT a rendu blanc ou fauté :		LES DEUX REMISES égalent :	
	Rames.	Feuilles.	Rames.	Feuilles.	Rames.	Feuilles.	Rames.	Feuilles.
Assignats de 2,000 livres.....	158	274	156	250	2	24	158	274
— 500	459	181	446	300	12	381	459	181
— 100	351	426	339	»	12	426	351	426
— 90	273	475	270	166 2/3	3	308 1/3	273	475
— 80	270	478	270	»	»	478	270	478
— 70	272	286	270	»	2	286	272	286
— 60	271	251	270	»	1	251	271	251
— 50	1,494	360	1,486	83 1/3	8	276 2/3	1,494	360
TOTAL	3,553	231	3,508	300	44	431	3,553	231

COMPTE DE LA CAISSE DE L'EXTRAORDINAIRE, PAR RAMES.

	REMIS A LA CAISSE		IL LUI FALLAIT		ELLE RAPPORTE		EMPLOIS et rapports réunis égalent	
	Rames.	Feuilles.	Rames.	Feuilles.	Rames.	Feuilles.	Rames.	Feuilles.
Assignats de 2,000 livres.....	153	250	150	»	3	250	153	250
— 500	446	300	440	»	6	300	446	300
— 100	339	»	333	166 2/3	5	333 1/3	339	»
— 90	270	166 2/3	266	333 1/3	3	333 1/3	270	166 2/3
— 80	270	»	266	333 1/3	3	166 2/3	270	»
— 70	270	»	266	333 1/3	3	166 2/3	270	»
— 60	270	»	266	333 1/3	3	166 2/3	270	»
— 50	1,486	83 1/3	1,466	333 1/3	19	250	1,486	83 1/3
TOTAL	3,505	300	3,456	333 1/3	48	466 2/3	3,505	300

MÊME COMPTE DE LA CAISSE DE L'EXTRAORDINAIRE, PAR ASSIGNATS.

	REÇUS :	EMPLOYÉS :	A BRULER :	EMPLOI et rapport réunis égalent :
	assignats.	assignats.	assignats.	assignats.
Assignats de 2,000 livres.....	153,500	150,000	3,500	153,500
— 500	446,600	440,000	6,600	446,600
— 100	508,500	500,000	8,500	508,500
— 90	405,500	400,000	5,500	405,500
— 80	405,000	400,000	5,000	405,000
— 70	405,000	400,000	5,000	405,000
— 60	405,000	400,000	5,000	405,000
— 50	2,229,250	2,200,000	29,250	2,229,250
TOTAL.....	4,958,350	4,899,000	63,350	4,958,350

OBSERVATIONS.

La fabrication du papier a commencé le 20 novembre 1790. Celui destiné pour les assignats de 2,000 livres était entièrement fabriqué lorsque l'Assemblée a arrêté qu'il n'en serait plus émis ; ainsi il faut compter pour excédent :			Pour quoi M. Didot n'a reçu en papier de 2,000 livres que 158 rames 274 feuilles.
1° Des assignats de 2,000 livres, quarante-quatre rames en dépôt aux Archives.....	rames.	feuilles.	
2° Trois mille assignats de 2,000 livres, aussi en dépôt aux Archives.....	3	»	
3° Trois mille cinq cents assignats de 2,000 livres, qui sont de trop à la caisse de l'Extraordinaire.....	3	250	
4° Deux rames vingt-quatre feuilles, mêmes assignats, déposés aux Archives par M. Didot.....	2	24	
TOTAL.....	52	274	
<i>Assignats de 500 livres.</i>			
1° Papier blanc coupé, rendu aux Archives, dix rames deux cent cinquante feuilles.....	10	250	
2° Cent vingt-cinq feuilles, papier blanc.....	»	125	
3° Une rame quarante et une feuilles.....	1	41	
4° Quatre cent soixante-cinq feuilles et demie.....	»	465 1/2	
TOTAL.....	12	381 1/2	La demie de trop vient de ce qu'une feuille délivrée a été comptée entière.

Assignats de 100 livres.

	rames.	feuilles.
1° Papier blanc coupé, rendu aux Archives, cinq rames quatre cent cinquante feuilles.....	5	450
2° Une rame papier blanc et trois cent soixante-quinze feuilles....	1	375
3° Une rame.....	1	»
4° Trois cent trente-cinq feuilles deux tiers.....	»	333 $\frac{2}{3}$
5° Deux cent soixante-trois feuilles un tiers.....	»	263 $\frac{1}{3}$
6° Une rame une feuille.....	1	1
7° Une rame une feuille.....	1	1
8° Une rame.....	1	»
TOTAL.....	12	426

Imprimés, aussi déposés aux Archives.

Assignats de 90 livres.

1° Une rame quatre cent quatre-vingt-douze feuilles, assignats de 60 livres tirés sur papier 90 livres.....	1	492
2° Cent soixante-quatorze feuilles, imprimées.....	»	174
3° Deux cent soixante-sept feuilles un tiers, imprimées.....	»	267 $\frac{1}{3}$
4° Trois cent soixante-quinze feuilles, papier blanc.....	»	375
TOTAL.....	3	308 $\frac{1}{3}$

Un tiers de moins reprendre sur les 60 livres, où il est de trop.

Assignats de 80 livres.

Quatre cent soixante-dix-sept feuilles deux tiers.....	»	477 $\frac{2}{3}$
--	---	-------------------

Assignats de 70 livres.

1° Une rame deux cent cinquante-sept feuilles un tiers.....	1	257 $\frac{1}{3}$
2° Une rame vingt-neuf feuilles.....	1	29
TOTAL.....	2	286 $\frac{1}{3}$

375 blancs.

Assignats de 60 livres.

1° Cent soixante-quinze feuilles, papier blanc.....	»	175
2° Deux cent quatre-vingt-seize feuilles, imprimées.....	»	296
3° Deux cent quatre-vingts feuilles deux tiers, imprimées.....	»	280 $\frac{2}{3}$
TOTAL.....	1	251 $\frac{2}{3}$

Un tiers de trop.

Assignats de 50 livres.

	rames.	feuilles.
1° Trois rames deux cent cinquante feuilles, papier blanc.....	3	250
2° Cent quatre feuilles, papier blanc trempé.....	»	104
3° Une rame trois cent quatre-vingt-dix feuilles, imprimées.....	1	390
4° Une rame.....	1	»
5° Une rame quatre-vingt-quinze feuilles deux tiers.....	1	95 2/3
6° Quatre cent trente-six feuilles deux tiers....	»	436 2/3
TOTAL.....	8	276 1/3

RÉCAPITULATION DES EXCÉDENTS.

			PLUS.			MOINS.		
			livres.	rames.	feuilles	livres.	rames.	feuilles
Assignats de 2,000 livres.....	52	274						
— 500 { aux archives.	12	381						
— 500 { à la caisse..	6	300						
— 100 { aux archives.	12	426	2,000	»	274	500	»	319
— 100 { à la caisse..	5	333 1/3	100	1	27	90	»	450
— 90 { aux archives.	3	308 1/3	80	2	53	70	1	108
— 90 { à la caisse..	3	333 1/3	60	»	251			
— 80 { aux archives.	»	478	50	1	185			
— 80 { à la caisse..	3	166 2/3						
— 70 { aux archives.	2	286 1/3	TOTAL	»	5	290	»	2
— 70 { à la caisse..	3	166 2/3						
— 60 { aux archives.	1	251						
— 60 { à la caisse..	3	166 2/3						
— 50 { aux archives.	8	276 2/3						
— 50 { à la caisse..	19	250						
TOTAL.....	140	398						

Exposé du plus
ou du moins
sur les envois.

Comparaison....

RESTE EN PLUS.....

Madame de La Garde a donc réellement envoyé 3,597 rames
231 feuilles.

COPIE du procès-verbal dressé à la caisse de l'Extraordinaire, au brûlement des excédents des huit cents millions, d'après le compte transcrit sur les pages précédentes.

L'an mil sept cent quatre-vingt-onze, le vingt-six septembre, une heure après-midi, MM. les Commissaires pour la fabrication des assignats, et M. Camus, étant réunis à la caisse de l'Extraordinaire, ainsi que M. de Surgy, commissaire du roi, avec M. Le Couteux, trésorier de l'Extraordinaire, il a été procédé ainsi qu'il suit à l'exécution du décret du 10 juillet dernier, scellé le vingt, concernant le brûlement des assignats fautés lors de leur fabrication, ou qui se trouvent excéder la quantité de huit cents millions de livres, décrétés le vingt-neuf septembre mil sept cent quatre-vingt-dix.

1° Il a été représenté en assignats de deux mille livres, trois mille cinq cents assignats imprimés et fautés, qui avaient été précédemment déposés par M. Leclerc aux Archives (provenant de la caisse de l'Extraordinaire); deux rames vingt-quatre feuilles, partie imprimée, partie blanche.

2° Assignats de cinq cents livres : six mille six cents imprimés et fautés. Plus neuf paquets des mêmes assignats concernant :

Le premier, dix-huit mains quinze feuilles et demie; le second, cinq mains; le troisième, deux rames; le quatrième, deux rames; les cinquième, sixième et septième, pareillement chacun deux rames; le huitième, une demi-rame; le neuvième, une rame une main seize feuilles.

Assignats de cent livres.

Huit mille cinq cents imprimés et fautés, onze paquets des mêmes contenant : le premier, deux rames et demie; le second, deux rames; le troisième, quinze mains; le quatrième, une rame une feuille; le cinquième, une rame une feuille; le sixième, une rame huit mains; le septième, huitième et neuvième, chacun une rame; le dixième, dix mains treize feuilles un tiers, et le onzième, treize mains dix feuilles deux tiers.

Assignats de quatre-vingt-dix livres.

Cinq mille cinq cents imprimés et fautés; quatre paquets des mêmes assignats; le premier contenant quinze mains; le second, une rame dix-neuf mains dix-sept feuilles; le troisième six mains vingt-quatre feuilles un tiers, et le quatrième dix mains dix-sept feuilles un tiers.

Assignats de quatre-vingts livres.

Cinq mille assignats imprimés et fautés; un paquet des mêmes assignats, contenant dix-neuf mains trois feuilles un tiers.

Assignats de soixante-dix livres.

Cinq mille assignats imprimés et fautés; deux paquets des mêmes assignats; le premier, contenant une rame dix mains sept feuilles un tiers, et le second une rame une main quatre feuilles.

Assignats de soixante livres.

Cinq mille assignats imprimés et fautés; trois paquets desdits assignats; le premier, contenant onze mains vingt et une feuilles, le second, onze mains cinq feuilles deux tiers, et le troisième sept mains.

Assignats de cinquante livres.

Vingt-neuf mille deux cent cinquante assignats imprimés et fautés; sept paquets desdits assignats contenant le premier, deux rames; le second, une rame quinze mains quinze feuilles; le troisième, une rame dix mains; le quatrième, une rame trois mains vingt feuilles deux tiers; le cinquième, une rame; le sixième dix-sept mains onze feuilles deux tiers; le septième, quatre mains quatre feuilles.

Dans lesdits assignats est compris le paquet d'assignats fautés de différentes natures, qui avaient été déposés aux Archives; de laquelle représentation il résulte que toute le papier fabriqué pour les assignats de l'émission du vingt-neuf septembre, au delà de ce qui a été nécessaire pour former les huit cents millions, en y joignant les trois mille assignats de deux mille livres imprimés, et les quarante-quatre rames destinées à l'impression des mêmes assignats demeurées aux Archives, se trouve en nature; il a été, en présence desdits commissaires, retiré six feuilles de chaque nature de papier, formant huit cahiers, desquels M. Camus s'est chargé, pour en former un volume relié, qui sera déposé aux Archives, à l'effet de servir de feuilles de comparaison, et dont il sera rendu compte à l'Assemblée.

Ce fait, tout le surplus desdits papiers consistant tant en assignats fautés et imprimés qu'en papier blanc, ainsi qu'il est ci-dessus décrit, a été mis par M. Le Couteux, en présence de MM. les commissaires, dans deux grilles de fer, brûlés et réduits en cendres.

Fait à la caisse de l'Extraordinaire, les jour et an que dessus; et ont, MM. les commissaires et M. Le Couteux, signé. La minute signée : BERTHEREAU, DE SURGY, LE COUTEUX, CAMUS.